PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES

À une séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 12 mai 2025 à laquelle sont présents madame la conseillère Esther Fortin ainsi que messieurs les conseillers Tom Redmond, Serge Thomassin, Jean Perron, Renaud Fortier, Olivier Duval et Jean-Pierre Fortier.

Formant quorum du conseil sous la présidence de madame la mairesse suppléante Manon Bougie.

Sont aussi présentes Mme Karine Veilleux, CPA, M.A.P., M. Sc., directrice générale et Mme Cynthia Rodrigue, assistante-greffière.

MOT DE BIENVENUE DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE.

CONSTAT DU QUORUM.

OUVERTURE :

La séance est ouverte à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR :

RÉSOLUTION N^{O} 25-14618

Ordre du jour

ATTENDU : l'ordre du jour rédigé par la greffière;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que préparé et rédigé par la greffière en ajoutant les items suivants :

5.25 Modification de la structure salariale des emplois d'été non syndiqués.

5.26 Embauche d'un préposé à la maintenance pour le Service des loisirs et de la culture.

6.2 Rapport d'embauche d'une caissière aux piscines pour le Service des loisirs et de la culture.

6.3 Rapport d'embauche de 2 surveillantes-sauveteuses et monitrices aquatiques pour le Service des loisirs et de la culture.

6.4 Rapport d'embauche de 3 surveillantes au kiosque pour le Service des loisirs et de la culture.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL :

RÉSOLUTION N^{O} 25-14619

Séance ordinaire du 28 avril 2025

ATTENDU : qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2025 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et Villes*, et que l'assistante-greffière est donc dispensée d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2025 soit accepté tel que préparé et rédigé par la greffière.

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DE PROJETS DE RÈGLEMENTS ET AVIS DE MOTION :

Je, Jean-Pierre Fortier, conseiller, donne avis qu'il sera soumis, lors d'une séance subséquente, le **Règlement numéro 947-2025 modifiant le Règlement numéro 933-2024 établissant la tarification aux restaurants du centre sportif Lacroix-Dutil et du centre de ski**. L'assistante-greffière présente le projet de règlement et mentionne son objet et sa portée (Dépôt du projet de règlement).

Je, Renaud Fortier, conseiller, donne avis qu'il sera soumis, lors d'une séance subséquente, le **Règlement numéro 948-2025 décrétant un emprunt de 4 607 548 $ afin de financer la subvention du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024**. L'assistante-greffière mentionne son objet et sa portée (Dépôt du projet de règlement).

ADOPTION DE RÉSOLUTIONS :

RÉSOLUTION N^{O} 25-14620

Approbation du paiement des comptes

ATTENDU : le rapport préparé par M. Rémi Poulin, CPA auditeur, trésorier et directeur du Service des finances en date du 1er mai 2025, dans lequel il recommande le paiement des comptes au montant de 1 171 960,36 $;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
ET RÉSOLU unanimement

QUE le directeur du Service des finances et trésorier, M. Rémi Poulin, CPA auditeur, soit autorisé à effectuer le paiement des comptes au montant total de 1 171 960,36 $ couvrant la période du 18 avril 2025 au 1er mai 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14621

Adjudication du contrat pour la fourniture de lampes de rues au DEL

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès de 3 entreprises, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
ELECTRO-SYSTÈME P.L. INC.	51 082,17 $
ÉLECTRICITÉ ANDRÉ LANGEVIN INC.	53 808,30 $
TURCOTTE (1989) INC.	61 032,07 $

ATTENDU : que suite à l'étude des soumissions déposées par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme que les soumissions reçues sont conformes et que la plus basse et la plus avantageuse d'accepter est celle déposée par **ELECTRO-SYSTÈME P.L. INC. ;**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adjuge à **ELECTRO-SYSTÈME P.L. INC.** le contrat **pour la fourniture de lampes de rue au DEL** pour un montant total de **51 082,17 $** incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit payable à même le budget de fonctionnement section immobilisations, comme prévu au plan triennal d'immobilisations 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14622

Adjudication du contrat pour la fourniture d'une unité de désherbage thermique

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès de 2 entreprises, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
LES POMPES M.C. / 9316-7328 QUÉBEC INC.	34 460,87 $
MS GREGSON	36 274,61 $

ATTENDU : que suite à l'étude des soumissions déposées par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme que les soumissions reçues sont conformes et que la plus basse et la plus avantageuse d'accepter est celle déposée par **LES POMPES M.C.** / **9316-7328 QUÉBEC INC. ;**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adjuge à **LES POMPES M.C.** / **9316-7328 QUÉBEC INC.** le contrat **pour la fourniture d'une unité de désherbage thermique** pour un montant total de **34 460,87 $** incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit payable à même le budget de fonctionnement section immobilisations, comme prévu au plan triennal d'immobilisations 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14623

Adjudication du contrat pour la réfection des services municipaux de la 95^{e} Rue entre la 5^{e} Avenue et la 11^{e} Avenue

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
GIROUX ET LESSARD LTÉE	2 677 365,16 $
R.J. DUTIL & FRÈRES INC.	2 992 828,57 $
EXCAVATION BOLDUC INC.	3 082 068,14 $

ATTENDU : que suite à l'étude des soumissions déposées par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme que les soumissions reçues sont conformes et que la plus basse et la plus avantageuse d'accepter est celle déposée par **GIROUX ET LESSARD LTÉE ;**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adjuge à **GIROUX ET LESSARD LTÉE** le contrat **pour la réfection des services municipaux, de la 95^{e} Rue entre la 5^{e} Avenue et la 11^{e} Avenue** pour un montant total de **2 677 365,16 $** incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit payable à même la subvention à recevoir tel que prévu au plan triennal d'immobilisations 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14624

Adjudication du contrat pour la réfection de voirie de la 2^{e} Avenue Donovan

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
CONSTRUCTION ABÉNAKIS INC.	1 009 784,66 $
EXCAVATION PAUL JACQUES INC.	1 139 023,47 $
EXCAVATION TRANSCO INC.	1 178 433,29 $
EXCAVATION BOLDUC INC.	1 181 931,66 $
GIROUX ET LESSARD LTÉE	1 271 342,81 $
EXCAVATIONS LAPOINTE ET FILS INC.	1 376 540,07 $
R.J. DUTIL & FRÈRES INC.	1 443 797,41 $

ATTENDU : que suite à l'étude des soumissions déposées par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme que les soumissions reçues sont conformes et que la plus basse et la plus avantageuse d'accepter est celle déposée par **CONSTRUCTION ABÉNAKIS INC.**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adjuge à **CONSTRUCTION ABÉNAKIS INC.** le contrat **pour la réfection de voirie de la 2^{e} Avenue Donovan** pour un montant total de **1 009 784,66 $** incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit financé à même le Règlement numéro 936-2025 tel que prévu au plan triennal d'immobilisations 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14625

Adjudication du contrat pour la fourniture et pose sur demande de revêtement bitumineux (rapiéçage)

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
CONSTRUCTION ABÉNAKIS INC.	889 785,78 $
PAVAGE SARTIGAN LTÉE	952 498,89 $

ATTENDU : que suite à l'étude des soumissions déposées par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme que les soumissions reçues sont conformes et que la plus basse et la plus avantageuse d'accepter est celle déposée par **CONSTRUCTION ABÉNAKIS INC.**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
APPUYÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adjuge à **CONSTRUCTION ABÉNAKIS INC.** le contrat **pour la fourniture et pose sur demande de revêtement bitumineux (rapiéçage)** pour un montant maximum de **967 500 $** incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit payable, selon la demande réelle et en respectant les budgets prévus, à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14626

Adjudication du contrat pour l'exploitation des installations aéroportuaires de la Ville de Saint-Georges pour une période de 5 ans

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu la soumission suivante :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
AVIATION CMP INC.	2 345 490,00 $

ATTENDU : que suite à l'étude de la soumission déposée par Mme Louise Côté, chef de Division – Approvisionnement, celle-ci nous confirme que la soumission reçue est conforme et recommande de l'accepter ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adjuge à **AVIATION CMP INC.** le contrat **pour l'exploitation des installations aéroportuaires de la Ville de Saint-Georges** pour une période de 5 ans, débutant le 1er juin 2025 pour un montant total de **2 345 490,00 $** incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit payable à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14627

Acceptation du rapport du comité de sélection pour la fourniture de services professionnels pour le contrôle de la qualité par un laboratoire d'essai et adjudication du contrat

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la fourniture de services professionnels pour le contrôle de la qualité par un laboratoire d'essai, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE

ENGLOBE CORP.
GROUPE GÉOS INC.
SOLMATECH INC.

ATTENDU : que l'analyse des soumissions a été effectuée en utilisant le système de pondération et d'évaluation des offres selon des critères préétablis et que la soumission ayant eu le meilleur pointage est celle déposée par **SOLMATECH INC** ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte le rapport déposé par les membres du comité de sélection.

QUE ce conseil adjuge à la firme **SOLMATECH INC.** le contrat **pour la fourniture de services professionnels pour le contrôle de la qualité par un laboratoire d'essai** pour une période d'un an débutant le 1er juillet 2025, au montant total de **107 179,70 $**, incluant toutes les taxes applicables**,** le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit payable à même les budgets respectifs de chacun des projets.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14628

Versement d'une aide financière à Artistes et Artisans de Beauce pour l'Atelier Joual Vert

ATTENDU : que l'Atelier Joual Vert (La Ruche d'Art) anime des activités culturelles depuis 2021;

ATTENDU : la recommandation du comité des loisirs et de la culture à l'effet de leur accorder une aide financière;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise le versement d'une aide financière annuelle de 19 500 $ incluant toutes les taxes si applicables à Artistes et Artisans de Beauce inc. pour l'Atelier Joual Vert pour le projet d'atelier communautaire culturel, et ce, pour les années 2026-2027 et 2028 conditionnellement à ce que l'organisme poursuive ses ateliers.

QUE le tout soit payable à même le budget de fonctionnement pour chacune des années concernées.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14629

Versement d'une aide financière à Créativa Productions

ATTENDU : que Créativa Productions souhaite présenter des activités dans le cadre du Solstice hivernal les 19 et 20 décembre 2025;

ATTENDU : que Créativa Productions désire poursuivre le développement de la musique et de la diversité culturelle de par son événement, le Solstice hivernal ;

ATTENDU : sa demande d'aide financière pour la préparation de son festival 2025;

ATTENDU : la recommandation du Comité des loisirs et de la culture;

ATTENDU : les pouvoirs conférés à la municipalité par la *Loi sur les compétences municipales*;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise le versement d'une aide financière de 10 000 $ incluant toutes les taxes si applicables à Créativa Productions pour la tenue du Solstice hivernal.

QUE le tout soit payable à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 25-14630

Acceptation des plans et estimation pour les travaux de prolongement
des services municipaux de la 79^{e} Rue et 12^{e} Avenue par Gestion JEV inc.

ATTENDU : que le promoteur Gestion JEV inc. a mandaté la firme Stantec pour la préparation des plans et estimation pour un prolongement des services municipaux de la 79^{e} Rue et 12^{e} Avenue ;

ATTENDU : que la part de la Ville est estimée à la somme de 172 000 $, conformément au Règlement numéro 910-2024 ;

ATTENDU : la recommandation de M. Alain Roy, ingénieur, directeur des Services techniques à l'effet d'accepter les plans et estimation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte les plans et estimations pour la demande de prolongement des services municipaux par Gestion JEV inc. d'une longueur d'environ 170 mètres de la 79e Rue et 12e Avenue, dossier numéro 158140672 daté du 26 novembre 2024 et révisé le 23 avril 2025 de la firme Stantec et l'autorise à les présenter au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour approbation (MELCCFP).

QUE ce conseil s'engage également à entretenir et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien du bassin de rétention.

QUE la part de la Ville soit financée à même le Règlement numéro 905-2024.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14631

Acceptation d'une entente numéro 2 à intervenir avec Gestion JEV inc.
pour les travaux de prolongement des services municipaux de la 79e Rue et 12e Avenue

ATTENDU : que le promoteur Gestion JEV inc. demande un prolongement des services municipaux de la 79e Rue et 12e Avenue et qu'il désire être maître d'œuvre des travaux;

ATTENDU : qu'il y a lieu de conclure à cet effet une entente numéro 2, conformément au Règlement numéro 910-2024 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte l'entente numéro 2 à intervenir avec Gestion JEV inc. pour des travaux de prolongement de services municipaux de la 79e Rue et 12e Avenue.

QUE le maire et la greffière soient tous deux autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous documents utiles et nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 25-14632

Acceptation des plans et estimation pour les travaux de prolongement
des services municipaux de la 166e Rue et 24e Avenue par Les Constructions Robert Bernard inc

ATTENDU : que le promoteur Les Constructions Robert Bernard inc. a mandaté la firme Stantec pour la préparation des plans et estimation pour un prolongement des services municipaux de la 166e Rue et 24e Avenue;

ATTENDU : que la part de la Ville est estimée à la somme de 179 000 $, conformément au Règlement numéro 910-2024 ;

ATTENDU : la recommandation de M. Alain Roy, ingénieur, directeur des Services techniques à l'effet d'accepter les plans et estimation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte les plans et estimations pour la demande de prolongement des services municipaux par Les Constructions Robert Bernard inc. d'une longueur d'environ 300 mètres de la 166e Rue et 24e Avenue, dossier numéro 158140543-401 daté du 13 décembre 2023 et révisé le 14 avril 2025 de la firme Stantec et l'autorise à les présenter au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour approbation (MELCCFP).

QUE la part de la Ville soit financée à même le Règlement numéro 905-2024.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14633

Acceptation d'une entente numéro 2 à intervenir avec Les Constructions Robert Bernard inc. pour les travaux de prolongement des services municipaux de la 166e Rue et 24^{e} Avenue

ATTENDU : que le promoteur Les Constructions Robert Bernard inc. demande un prolongement des services municipaux de la 166^{e} Rue et 24^{e} Avenue et qu'il désire être maître d'œuvre des travaux;

ATTENDU : qu'il y a lieu de conclure à cet effet une entente numéro 2, conformément au Règlement numéro 910-2024 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte l'entente numéro 2 à intervenir avec Les Constructions Robert Bernard inc. pour des travaux de prolongement de services municipaux de la 166^{e} Rue et 24^{e} Avenue.

QUE le maire et la greffière soient tous deux autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous documents utiles et nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14634

Engagement de la Ville auprès de l'organisme La Maison du Tournant inc. dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec

ATTENDU : la demande d'appui financier par La Maison du Tournant inc. dans le cadre d'un projet de construction de logements abordables destinés à des personnes ayant des besoins particuliers en habitation;

ATTENDU : que la subvention de la Société d'habitation du Québec est conditionnelle à un engagement de la part de la Ville;

ATTENDU : que la Ville de Saint-Georges doit signifier son engagement financier dans ce projet dont la demande de financement sera déposée par La Maison du Tournant inc. auprès de la Société d'habitation du Québec dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil avise La Maison du Tournant inc. de son engagement financier pour un montant maximum de 40% de la subvention de base du Programme d'habitation abordable du Québec.

QUE cette contribution soit accordée sous forme de crédit de taxes foncières et de travaux d'infrastructures pour le raccordement de l'immeuble aux réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux.

QUE cette résolution remplace la résolution numéro 24-14099 adoptée le 10 juin 2024.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14635

Semaine des familles 2025

ATTENDU : que la Semaine des familles se tiendra du 12 au 18 mai 2025 ;

ATTENDU : que plusieurs activités familiales sont prévues par le Service des loisirs et de la culture ;

ATTENDU : que le Service des loisirs et de la culture propose d'offrir gratuitement le bain libre et le badminton au complexe multisport, le samedi 17 mai 2025 afin de favoriser la participation des familles ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise la gratuité du bain libre et du badminton au complexe multisport, le samedi 17 mai 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14636

Nomination de membres sur le comité des loisirs et de la culture

ATTENDU : que le terme des mandats de trois membres du comité des loisirs et de la culture venait à échéance en octobre 2024;

ATTENDU : l'intérêt de messieurs Daniel Drouin, Jean-Claude Gagné et Daniel Jacques à poursuivre leur implication au sein du comité des loisirs et de la culture;

ATTENDU : que des postes sont disponibles au sein du comité ainsi que l'intérêt de M. Jean-Philippe Maranda à se joindre au comité pour un mandat de deux ans;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil confirme la nomination de messieurs Daniel Drouin, Jean-Claude Gagné et Daniel Jacques, à titre de membres du comité des loisirs et de la culture pour une période de deux ans à compter du 13 octobre 2024 et la nomination de M. Jean-Philippe Maranda pour une période de deux ans à compter du 13 mai 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14637

Nomination des membres du comité de développement durable

ATTENDU : la demande de conseillers municipaux de former un comité de développement durable ;

ATTENDU : qu'il y a lieu de nommer officiellement les membres de ce comité ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil nomme Mme Karine Veilleux, CPA, M.A.P., M. Sc., directrice générale, madame la conseillère Esther Fortin, M. Richard Poulin, chef de Division - Communications, M. Bertrand Bergeron, chef de division – Signalisation et espaces verts, M. Michel Mercier, directeur associé du Service des loisirs et de la culture et monsieur le conseiller Olivier Duval à titre de membres du comité de développement durable.

QUE ce conseil nomme monsieur le conseiller Olivier Duval à titre de président de ce comité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14638

Nomination d'une directrice générale adjointe

ATTENDU : la nomination de Mme Karine Veilleux, CPA, M.A.P., M. Sc., à titre de directrice générale depuis le 8 février 2025, laquelle occupait le poste de directrice générale adjointe et suppléante ;

ATTENDU : la recommandation de Mme Karine Veilleux, CPA, M.A.P., M. Sc., directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise la nomination de Me Magalie Plourde à titre de directrice générale adjointe selon la politique salariale des employés cadres, conformément au rapport numéro 26549 présenté au conseil, et ce, à compter du 5 mai 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14639

Embauche d'un préposé à la maintenance pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : le besoin d'embaucher un préposé à la maintenance pour une période temporaire ;

ATTENDU : le rapport préparé par Me Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques, à l'effet de procéder à cette embauche;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'embauche de M. Steeve Lacroix à titre de préposé à la maintenance pour le Service des loisirs et de la culture, selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés du Service des loisirs et de la culture pour la période prévue au rapport d'embauche.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14640

Embauche de préposés à la maintenance surnuméraires pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : le besoin d'embaucher du personnel pour une période temporaire à titre de préposés à la maintenance surnuméraires;

ATTENDU : le rapport préparé par M^{e} Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques, à l'effet de procéder à ces embauches;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'embauche de Mme Myriam Gilbert et M. Charles Veilleux à titre de préposés à la maintenance surnuméraires selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés du Service des loisirs et de la culture pour la période prévue au rapport d'embauche.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14641

Démission d'une accompagnatrice pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : la lettre de démission reçue de Mme Kimberly Tardif à titre d'accompagnatrice pour le Service des loisirs et de la culture;

ATTENDU : la recommandation de Mme Carole Paquet, directrice du Service des loisirs et de la culture et de Me Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques, à l'effet d'accepter cette démission;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la démission de Mme Kimberly Tardif à titre d'accompagnatrice pour le Service des loisirs et de la culture, et ce, à compter du 30 avril 2025 et que de sincères remerciements lui soient adressés pour les services rendus à la Municipalité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14642

Démission d'un surveillant-sauveteur et moniteur-aquatique pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : la lettre de démission reçue de M. Emrick Deshaies à titre de surveillant-sauveteur et moniteur-aquatique pour le Service des loisirs et de la culture;

ATTENDU : la recommandation de Mme Carole Paquet, directrice du Service des loisirs et de la culture et de Me Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques, à l'effet d'accepter cette démission;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la démission de M. Emrick Deshaies à titre de surveillant-sauveteur et moniteur-aquatique pour le Service des loisirs et de la culture, et ce, à compter du 6 février 2025 et que de sincères remerciements lui soient adressés pour les services rendus à la Municipalité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N^{O} 25-14643

Démission d'une formatrice pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : la lettre de démission reçue de Mme Marjorie Minville à titre de formatrice pour le Service des loisirs et de la culture;

ATTENDU : la recommandation de Mme Carole Paquet, directrice du Service des loisirs et de la culture et de Me Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques, à l'effet d'accepter cette démission;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la démission de Mme Marjorie Minville à titre de formatrice pour le Service des loisirs et de la culture, et ce, à compter du 1er avril 2025 et que de sincères remerciements lui soient adressés pour les services rendus à la Municipalité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 25-14644

Modification de la structure salariale des emplois d'été non syndiqués

ATTENDU : la modification de la structure salariale des emplois d'été non syndiqués présentée au conseil et adoptée aux termes de la résolution numéro 25-14579 le 14 avril dernier ;

ATTENDU : qu'il y a lieu de modifier à nouveau la structure salariale des emplois d'été non syndiqués par la création d'un nouveau poste ;

ATTENDU : la recommandation préparée par Me Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques à l'effet de l'accepter ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la modification de la structure salariale des emplois d'été non syndiqués pour la période débutant le 1er mai 2025.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 25-14645

Embauche d'un préposé à la maintenance pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : le besoin d'embaucher un préposé à la maintenance pour une période temporaire ;

ATTENDU : le rapport préparé par Me Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques, à l'effet de procéder à cette embauche ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'embauche de M. Benjamin Grégoire, à titre de préposé à la maintenance pour le Service des loisirs et de la culture, selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés du Service des loisirs et de la culture, pour la période prévue au rapport d'embauche.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS :

RÉSUMÉ COMPARATIF MENSUEL DES PERMIS ÉMIS POUR LE MOIS D'AVRIL 2025

Le résumé comparatif des permis émis entre le début de l'année et la fin du mois d'avril est déposé au conseil.

RAPPORT D'EMBAUCHE D'UNE CAISSIÈRE AUX PISCINES POUR LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Un rapport d'embauche d'une caissière aux piscines pour le Service des loisirs et de la culture pour la période du 13 mai 2025 au 31 août 2025 est déposé au conseil.

RAPPORT D'EMBAUCHE DE 2 SURVEILLANTES-SAUVETEUSES ET MONITRICES AQUATIQUES POUR LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Un rapport d'embauche de 2 surveillantes-sauveteuses et monitrices aquatiques pour le Service des loisirs et de la culture pour la période du 12 mai 2025 au 31 août 2025 est déposé au conseil.

RAPPORT D'EMBAUCHE DE 3 SURVEILLANTES AU KIOSQUE POUR LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Un rapport d'embauche de 3 surveillantes au kiosque pour le Service des loisirs et de la culture pour la période du 11 mai 2025 au 18 octobre 2025 est déposé au conseil.

AUTRE SUJET :

COMPTES RENDUS DES DERNIÈRES RÉUNIONS

Les membres du conseil résument les différentes activités auxquelles ils ont participé et présentent les activités à venir. Un compte rendu de réunion est donné par monsieur le conseiller Renaud Fortier sur l'évènement « Mobilité durable en Beauce », par monsieur le conseiller Olivier Duval sur la grande assemblée du développement social de CollaborAction, sur la remise de prix au Festival Clermont-Pépin et sur le comité sur la forêt de l'Union des municipalités du Québec, par madame la conseillère Esther Fortin sur le comité des loisirs et de la culture, par monsieur le conseiller Jean Perron sur le comité des loisirs et de la culture et sur le comité de circulation, par monsieur le conseiller Serge Thomassin sur le comité des loisirs et de la culture, sur la grande assemblée du développement social de CollaborAction et sur le comité de circulation, par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier sur une rencontre d'information publique sur la fluoration de l'eau et par madame la mairesse suppléante Manon Bougie sur le comité de travail supralocal en immigration, sur Transport Autonomie Beauce-Etchemins, sur le déjeuner « Démystifier la cybersécurité », sur le 34e Colloque d'Espace MUNI, sur la remise d'attestations lors de la soirée reconnaissance du Centre universitaire des Appalaches.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

QUESTIONS DU CONSEIL

Aucune.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

À 20 h 18, sur proposition de monsieur le conseiller Renaud Fortier, appuyée par monsieur le conseiller Olivier Duval, la séance est levée.

MANON BOUGIE
Mairesse suppléante

CYNTHIA RODRIGUE
Assistante-greffière

****